



## Resiliation abonnement canalsat

Par **celena**, le **02/04/2012** à **23:41**

Bonjour,

En fevrier 2011 je me suis abonné à canalsat (contrat reçu chez moi). J'ai envoyé une lettre AR pour leur signaler que je voulais résilier mon contrat, lettre envoyée le 10 fevrier, ils m'ont téléphoné me demandant pourquoi je voulais résilier et m'ont proposé une offre moins chère donc j'ai dit oui (mais je n'ai rien signé). Quand je les ai appelé disant que j'avais changé d'avis, que je ne voulais plus m'abonner, ils m'ont dit que je n'avais pas le droit, je me suis engagé (par telephone, je presice). Est-ce vrai ? car à present, il est trop tard, je pense pour annuler l'abonnement.